

Unapparté Solutions combinées pour le maintien à domicile

Un constat : Sur le territoire de la métropole grenobloise, il y a 30 ans, 1 habitant sur 10 avait plus de 60 ans. Aujourd'hui c'est 1 habitant sur 5. **En Isère, 21,7 % de la population a plus de 60 ans.** A l'horizon 2030, en France, le nombre de personnes de plus de 85 ans sera multiplié par 3 et par 4 en 2040. **Plus de 90% des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles.**

Parce que des solutions existent mais que l'offre de service est parfois complexe à trouver et à mettre en œuvre, **ACTIS, UNA Isère et TASDA s'associent et proposent un groupement de solutions pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie.**

Unapparté c'est :

- **Un appartement aménagé, équipé et scénarisé, pour envisager les combinaisons de solutions d'aide à l'autonomie (humaine, technique, de prévention ...**
- **Un espace à destination du grand public, des professionnels de l'aide à domicile, de la domotique, de l'habitat, des élus**
- **Une dynamique d'innovation, de co-construction, de partage d'expériences, de test et d'expérimentations.**



Le projet entre dans sa 1ère phase avec la prise de possession du lieu qui accueillera la future expérimentation : un appartement de 85 m² dans le secteur Europole à Grenoble.

**UNA Isère, le TASDA et ACTIS
vous invitent à la signature de convention de partenariat unapparté
et à la remise des clés du logement
le vendredi 13 octobre à 17h,
48 rue Esclangon à Grenoble**

Le projet unapparté est soutenu par la démarche Eco cité 2 et le fond de soutien « Ville de demain », qui aident les projets urbains innovants, démonstrateurs et exemplaires.

3 partenaires : concernés par les enjeux du vieillissement et de la perte d'autonomie



TASDA

Créé en décembre 2009 conjointement par le CHU de Grenoble et le pôle de compétitivité MINALOGIC, le **TASDA** a pour vocation de **fédérer les forces rhônalpines qui contribuent au développement des technologies et services de Santé à domicile et d'autonomie.**

Conformément à ses statuts, le TASDA a pour objet de :

- Soutenir au niveau local et régional le développement et la diffusion de technologies pour la santé à domicile et l'autonomie ainsi que les services fondés sur ces technologies.
- Faciliter les rencontres, échanges et coopérations entre personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, professionnels de santé, utilisateurs, fournisseurs, concepteurs et promoteurs de solutions technologiques de santé à domicile et d'autonomie.

L'**UNA 38**, association de l'économie sociale et solidaire, contribue au **développement des services qui facilitent la vie aux domiciles de toute personne.** Elle rassemble 14 structures à but non lucratif, associations ou services publics territoriaux isérois, réparties sur les 13 territoires de l'Isère. L'UNA 38 a pour finalité **de promouvoir une politique de maintien, de soutien et d'accompagnement à domicile ou à partir du domicile, c'est-à-dire :**

- de permettre à toute personne fragilisée de rester maître de ses choix de vie ;
- d'apporter une aide ou un accompagnement permettant à toute famille ou groupe familial confronté à des difficultés sociales, éducatives ou de santé de le compenser ou de les dépasser ;
- de permettre à chacun de rester chez soi le plus longtemps possible, y compris de la naissance jusqu'à la fin de son existence, si tel est son choix.

ACTIS, Office Public de l'Habitat de la région grenobloise, établissement public rattaché à Grenoble Alpes Métropole, est au service des habitants et des collectivités depuis plus de 90 ans.

Présent dans 53 communes de l'Isère, Actis dispose d'un patrimoine de plus de 12 500 logements et équivalents (foyers) dont l'essentiel est situé sur l'agglomération grenobloise.

Premier bailleur de la métropole, Actis poursuit 3 axes majeurs de développement : **la construction, l'entretien et la réhabilitation de son parc de logements ainsi qu'une gestion locative et patrimoniale exercée au plus près des locataires.**

Actis s'attache à contribuer à la cohésion sociale et à participer à l'animation des quartiers.



Contact presse :

ACTIS

Alexandra Nicolas

Responsable du service Communication

Tél : 04 76 20 41 44 - 06 69 64 44 35

alexandra.nicolas@actis.fr